



## Programme d'exécution des ordonnances alimentaires (PEOA)

# Inscription - Liste de vérification

Utilisez la présente liste de vérification pour procéder à votre inscription au PEOA.  
Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'assistance, communiquez avec le PEOA  
au 867-667-5437 ou, sans frais, au 1-877-617-5347.

### AVANT DE COMMENCER

- Lisez le **guide de renseignements généraux du PEOA** (en anglais) et familiarisez-vous avec les termes courants et les définitions à [www.yukonmep.ca/pdf/J3M\\_Guide\\_MEP\\_46832\\_FINAL\\_WEB.pdf](http://www.yukonmep.ca/pdf/J3M_Guide_MEP_46832_FINAL_WEB.pdf).
- Réunissez les ordonnances du tribunal ou les ententes ainsi que les documents justificatifs.

### PROCÉDEZ À L'INSCRIPTION

Pour vous inscrire au PEOA, vous devrez préparer un dossier d'inscription comprenant les documents suivants :

- Formulaire d'inscription** à [www.gov.yk.ca/forms/forms/5000/yg6401\\_f.pdf](http://www.gov.yk.ca/forms/forms/5000/yg6401_f.pdf)
- Vos ordonnances du tribunal ou accords de pension alimentaire :
  - **L'original** (ou une copie certifiée conforme par le greffe) de chaque ordonnance du tribunal ou de chaque accord émanant d'une administration canadienne *autre que la Colombie-Britannique ou le Québec.*
  - OU**
  - **Trois copies** (certifiées conformes par le greffe) de chaque ordonnance du tribunal ou de chaque accord émanant *de la Colombie-Britannique, du Québec ou de l'extérieur du Canada.*

#### Exemples des documents à joindre :

- ordonnance de pension alimentaire d'un tribunal;
- accord de séparation, de soutien, de pension alimentaire ou de paternité;
- ordonnances de modification d'une ordonnance ou d'un accord initial de pension alimentaire;
- ordonnances d'exécution obtenues à la suite d'une demande en ce sens;
- tout autre document pertinent selon votre situation.

Si vous êtes le requérant et que des sommes vous sont dues :

- Affidavit d'arriérés** à [www.gov.yk.ca/forms/forms/4000/YG4289\\_f.pdf](http://www.gov.yk.ca/forms/forms/4000/YG4289_f.pdf)
- Registre des paiements d'ordonnances alimentaires**  
à [www.gov.yk.ca/forms/forms/0000/YG6402\\_f.pdf](http://www.gov.yk.ca/forms/forms/0000/YG6402_f.pdf)

Formulaires facultatifs faisant partie du dossier d'inscription :

- Demande de dépôt direct** (pour les requérants)  
à [www.gov.yk.ca/forms/forms/0000/YG6403\\_f.pdf](http://www.gov.yk.ca/forms/forms/0000/YG6403_f.pdf)
- Formulaire de paiement par prélèvement automatique sur carte de crédit** (pour les intimés)  
à [www.gov.yk.ca/forms/forms/0000/YG6404\\_f.pdf](http://www.gov.yk.ca/forms/forms/0000/YG6404_f.pdf)

### FAITES PARVENIR VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION AU PEOA

#### EN PERSONNE

Édifice de droit Andrew-A.-Philipsen (rez-de-chaussée)  
2134, 2<sup>e</sup> Avenue, Whitehorse  
Heures d'ouverture :  
De 9 h à 16 h, du lundi au vendredi

#### PAR LA POSTE

Programme d'exécution des  
ordonnances alimentaires  
C. P. 2703 (J-3M)  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

\*Dans le présent document, les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.